

Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 128 (2007)
Heft: 1-2

Rubrik: SAR

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Séance du comité SAR du 25 novembre 2006

Informations brèves

La motion Gadien visant à promouvoir l'apiculture suisse a passé avec succès le cap du Conseil national (voir RSA, sept. 06). Notre président exhorte chaque membre du comité à prendre contact avec les deux conseillers aux Etats de son canton pour que cette motion passe également le cap des Etats en décembre.

Le comité a adopté à l'unanimité les directives d'application du règlement du miel de la FSSA. Le volet financier (tarifs) du contrôle est également accepté à l'unanimité. Les présidents de fédération sont dûment informés. Les contrôleurs de section seront convoqués le 3 mars pour une journée de formation obligatoire.

Pour tenir compte du nouveau règlement sur le contrôle du miel, le règlement du Fonds de publicité a fait l'objet d'un "toilettage"; la nouvelle version est adoptée à l'unanimité et sera publiée dans la RSA.

Le comité a pris note que pour l'exercice 2005/06, le montant total des journées de vulgarisation s'est élevé à 984, en ligne avec les chiffres des dernières années.

Le concours des ruchers a fait l'objet d'une longue discussion avec les présidents de fédération (ou leur remplaçant). Les seize personnes présentes sont arrivées à la conclusion – unanimement là aussi – que le règlement du concours de ruchers n'est plus adapté. Tous les participants souhaitent le maintien de ce concours qui est un stimulant favorisant l'émulation et la bonne pratique apicole. Un groupe de travail sera mis sur pied rapidement pour faire des propositions, notamment en ce qui concerne l'échelle de pointage, les circonscriptions et la fréquence.

Le comité

Concours des ruchers, saison 2007

La revue suisse d'apiculture de novembre-décembre 2006 vous informait que le concours de ruchers SAR 2007 aura lieu dans la 12^e circonscription avec les sections de Sierre, Sion, Hérens, et Conthey.

Il est impératif que les points suivants soient respectés: les apiculteurs sont membres de la SAR depuis trois ans révolus au moins. Possèdent cinq colonies au minimum. Présentent toutes les ruches.

L'inscription, qui est gratuite, doit parvenir au président de section jusqu'au 31 mars.

L'ensemble des inscriptions est à faire suivre au président du jury, pour le 14 avril. Après entente avec les sections, deux visites seront organisées par le jury, vers la fin mai pour la première visite et début juillet pour la deuxième.

Important: Les membres du jury représentant la circonscription et leur suppléant doivent être conseillers ou moniteurs. Leurs adresses seront communiquées au président du jury pour le 31 mars.

Chers collègues de la 12^e circonscription, cette opportunité se présente à vous en 2007. Profitez-en et participez à ces joutes apicoles. L'apiculture a grand besoin de gens convaincus et passionnés.

J'attends vos inscriptions et suis à votre disposition pour les compléments d'informations.

Le responsable des concours:

Erwin Noirat, rue des Lilas 10, 2854 Bassecourt Tél. 032 426 83 44

131^e assemblée des délégués et 8^e congrès romand d'apiculture le 17 mars 2007 à Neuchâtel

La Fédération cantonale neuchâteloise d'apiculture vous invite...

Six sections forment la Fédération cantonale : La Côte neuchâteloise, La Béroche, Le Val-de-Ruz, Le Val-de-Travers, Les Montagnes neuchâteloises et La Chaux-de-Fonds et environs. Ensemble, elles regroupent 330 membres possédant 3400 colonies réparties des rives du lac jusqu'aux sommets jurassiens. Petite Fédération, mais active et fière de compter deux de ses membres dans le comité central SAR, soit le Président et la Rédactrice.

L'effectif des apiculteurs/trices baisse chaque année. Pour contrer cette tendance, un petit groupe de travail se penche sérieusement sur un magnifique projet de construction d'un espace régional consacré à l'apiculture à Evologia, ancienne Ecole d'Agriculture de Cernier. La construction du Mycorama (maison du champignon) et de ses accès a nécessité la démolition de l'ancien rucher. Ce groupe, avec l'aide d'Evologia, veut créer un espace apicole comprenant un rucher (plus beau qu'avant...) et un espace favorisant l'approche du public avec les abeilles (expositions, vulgarisation, diverses manifestations, etc.). Le groupe de travail a besoin d'un fort soutien moral afin d'aller de l'avant. La Fédération neuchâteloise adhère à ce grand projet et le soutient dans la mesure de ses moyens. Nous sommes certains qu'avec un tel outil mis à disposition des apiculteurs, la relève sera assurée et l'apiculture en général en sera bénéficiaire.

La qualité de nos produits...

Notre Fédération s'efforce de développer une apiculture saine, exempte de substance interdite et qui répond aux désirs des consommateurs. Dans la lutte contre les maladies, le service vétérinaire cantonal et les inspecteurs contrôlent chaque année toutes les colonies de deux districts. Ainsi, tous les trois ans, les ruches de tout le canton sont visitées, et cela depuis 1996. Chaque année, ces contrôles permettent de découvrir des cas de loques. La vigilance est donc de mise et le sérieux de ces visites pleinement justifié. Nos remerciements vont aux instigateurs, soit M. Pierre-François Gobat, vétérinaire cantonal, et Pierre Paratte, inspecteur cantonal.

Le conseiller apicole et cinq moniteurs-éleveurs sont à la disposition des sections et des apiculteurs pour dispenser les informations, renseignements et procurer du couvain sélectionné, tout ceci dans l'optique de pratiquer une apiculture irréprochable afin d'obtenir un miel neuchâtelois de qualité.

Neuchâtel, le Château et la Collégiale...

Entre lac et Seyon, un promontoire rocheux. Le lac, voie navigable, le Seyon qui débouche du Val-de-Ruz et de l'Evêché de Bâle. Pareil relief appelait un château. Erigé à la fin du Xe siècle, il a fait naître la ville à ses pieds et lui a donné son nom.

Novum Castellum, puis Novum Castrum dès le XII^e siècle, Néocommun en grec au XVI^e, en langue vulgaire Nuefchastel, Neufchastel, Neufchatel, et très progressivement, dès le milieu du XVIII^e, Neuchâtel. Le Château a toujours abrité l'Autorité et, aujourd'hui encore, le Gouvernement y siège. La Collégiale, accolée au Château, a toujours été le lieu de culte. Commencée dans un style roman qui reflète l'influence des cathédrales de Bâle et Zurich, elle a été continuée dans l'esprit du premier âge gothique et suit modestement

pour ses voûtes le modèle de la cathédrale de Lausanne. Commencé en 1185, l'édifice a été dédicacé en 1276 avec une seule tour. Le clocher nord a été édifié en 1869.

Le congrès SAR tiendra son assemblée dans la salle du Grand Conseil. Celle-ci fut transformée en 1952 par l'ouverture de fenêtres au nord. Elle occupe l'emplacement des anciennes écuries. Le repas de midi vous sera servi dans la salle des Chevaliers. C'est la plus vaste du Château, souvent transformée, elle fut réduite à l'état de cave, avant d'être l'arsenal du pays. Au XX^e siècle, on a remis en valeur le plafond et orné les murs d'armes anciennes, de portraits de conseillers d'Etat et d'une peinture de Jules Girardet.

C'est donc dans un lieu magnifique et imprégné d'Histoire que la Fédération neuchâteloise vous attend pour cette 131^e assemblée des délégués et 8^e congrès romand d'apiculture.

Et pour celles et ceux qui ne désirent pas suivre le congrès du matin, une visite pédestre de la vieille ville est programmée.

Comment se rendre au Congrès 2007...

Neuchâtel est bien centré et nous pouvons nous y rendre facilement de tous les coins de la Romandie. Sa gare voit arriver chaque heure des trains de Genève, Lausanne, Delémont, Fribourg, La Chaux-de-Fonds. Il est également facile de rallier cette ville par la route. Toutefois, les places de parage aux alentours du Château sont très limitées. Nous vous recommandons de vous rendre au congrès avec les transports publics. Nous avons organisé un transport gratuit par bus entre la gare et le château. L'horaire ci-dessous vous donne de plus amples précisions.

Merci de mentionner sur le bulletin de versement si vous venez en train et si vous désirez suivre la visite guidée de la vieille ville, ceci pour des raisons d'organisation.

Bienvenue à Neuchâtel le 17 mars prochain à chacune et à chacun !

La Fédération cantonale neuchâteloise d'apiculture

Horaire des trains – Neuchâtel

Départ de		Arrivée	Départ		Arrivée à
Sion ¹⁾	06h37	08h25	17h34	19h22	Sion
Genève	07h14	08h22	17h37	18h46	Genève
Lausanne	07h45	08h25	17h34	18h15	Lausanne
Payerne ²⁾	07h30	08h22	17h34	18h29	Payerne
Yverdon	08h03	08h22	17h37	17h55	Yverdon
Fribourg	07h33	08h26	17h36	18h27	Fribourg
Porrentruy ³⁾	07h07	08h35	17h27	18h52	Porrentruy
Delémont	07h42	08h35	17h27	18h18	Delémont
Bienne	08h16	08h32	17h27	17h44	Bienne

¹ changement de train à Lausanne ² changement de train à Yverdon ³ changement de train à Delémont

Autres horaires : voir sous www.cff.ch

Service de bus gratuit de la Gare CFF de Neuchâtel jusqu'à proximité du château et retour en correspondance des trains ci-dessus.



Invitation aux vétérans SAR

A vous qui êtes entrés dans la grande famille SAR en 1947 ou avant, venez et vivez avec nous l'assemblée générale du samedi 17 mars 2007 à 9h30 au Château à Neuchâtel. Les présidents des sections sont priés de faire le nécessaire pour que ces fidèles membres (60 ans et plus) puissent assister à nos délibérations.

Il est donc impératif de les annoncer auprès du caissier, M. Butty, jusqu'au 2 mars 2007, en fournissant les noms des bénéficiaires avec le numéro de matricule et l'année d'entrée SAR.

Au plaisir de vous rencontrer bientôt.

Le préposé aux vétérans SAR : Erwin Noirat

Cultures

Régulièrement, on rends responsables certaines grandes cultures, comme celle de tournesols, des mortalités d'abeilles. Une étude de deux ans menée par le CRA (ruches à proximité de champs de tournesols et ruches témoins dans des zones sans cultures de tournesols) a montré que le développement de la colonie n'est pas influencé négativement par les cultures de tournesols (9).

Nourriture

Il est connu que le nourrissement d'hiver riche en miellat, souvent issu d'une miellée de forêt tardive, n'est pas approprié pour l'hivernage et peut entraîner la dysenterie et d'importantes pertes de colonies. (<http://www.alp.admin.ch/> - Apiculture/Environnement/Mélézitose et miellées tardives). Toutefois, une telle miellée de forêt, avec les problèmes que cela engendre, n'a plus eu lieu dans ces zones ces dernières années.

Dans le cas des sirops de nourrissement commerciaux et constituées de sucre de canne, de sucre de betteraves ou d'amidon de maïs, les différentes études menées à ce sujet n'ont révélé aucun indice d'une intolérance des abeilles vis-à-vis de ces sirops qui pourrait entraîner des pertes importantes (10).

Sources nectarifères et mellifères

Les sources de pollen et de nectar sont-elles encore suffisantes? De manière général, on constate que la diversité botanique a diminué. Des études approfondies sur les sources de pollen au cours des années trente et huitante ont montré que celles-ci ne s'étaient pas détériorées durant ce laps de temps. Au contraire, quelques sources de pollen quantitativement et qualitativement de grande valeur, comme le colza et le trèfle blanc, sont cultivées aujourd'hui en plus grande quantité (11). Un manque de pollen qui se répercute négativement sur le développement de la colonie n'a été constaté que dans des cas



Les ruches d'essais placées à proximité immédiate de champs de tournesol se sont développées normalement.

d'exception (longue période de pluie au printemps). De manière générale, l'offre en pollen est suffisante en Suisse.

En automne 2005, dans différents endroits, les abeilles ont bien profité de la miellée tardive de phacélies (engrais vert). On a supposé que cette miellée tardive n'a pas convenu aux abeilles et a occasionné des pertes. Cela est peu probable étant donné que d'importantes pertes sont survenues aussi dans des régions dans lesquelles il n'y avait pas de cultures de phacélies. En 2002, cette floraison tardive n'a pas pu être exploitée correctement en raison des conditions météorologiques et en dépit de cela, d'importantes pertes ont eu lieu.

Elevage

Les critères de sélection actuels suffisent-ils à garantir des colonies saines, fortes et performantes ou a-t-on dans le passé sélectionné de façon trop unilatérale (douceur et rendement en miel)? Il ressort de différentes études américaines et allemandes que dans un grand nombre de colonies le comportement de nettoyage était insuffisamment développé (12,13). Or, un bon comportement hygiénique peut contribuer à la bonne santé des colonies.

Champs électriques et magnétiques

Les abeilles perçoivent les champs magnétiques terrestres (orientation dans l'espace et le temps) et sont ainsi probablement aussi sensibles aux champs électriques et magnétiques. Elles les perçoivent au moyen d'une multitude de petits cristaux contenant du fer et situés dans la partie antérieure de leur abdomen. Toutefois, l'influence des champs magnétiques à hautes et basses fréquences a peu été étudiée et est soumis à controverse. Les connaissances actuelles ne suffisent pas à évaluer l'influences sur la perte des abeilles.

Développement de la colonie

Un bon développement de la colonie dépend directement de l'intensité de l'élevage de couvain et de la durée de vie moyennes des abeilles. Un grand nombre de facteurs ont une influence sur ces deux paramètres. Les dispositions génétiques, une régulation physiologique propre à la colonie, le système immunitaire, les agents pathogènes, l'environnement, les conditions climatiques, les sources de nourriture et les sources de contamination dans l'environnement, mais aussi les mesures apicoles. Autrement dit, des mécanismes interactifs et très complexes influencent le développement de la colonie. L'interaction entre causes et effets est relativement impénétrable étant donné le manque de connaissances et sa complexité. Nous présentons ici deux petits exemples observés sur le terrain.



Il serait souvent préférable de laisser un miellat tardif aux fourmis car l'hivernage avec une telle nourriture cause des problèmes digestifs chez l'abeilles.

Observation 1:

Début octobre 1986, nous avons trouvé devant les trous de vol d'un rucher constitué de plus de 20 ruches des petits tas d'abeilles mortes. Par ailleurs, des abeilles à moitié paralysées quittaient la colonie et tombaient à terre. Deux semaines auparavant, ces colonies avaient encore une force d'hivernage normale de 10'000 à 12'000 abeilles. A l'occasion d'une nouvelle évaluation, nous avons constaté que la population d'abeilles avait diminué de moitié pendant ces deux semaines. Elles ont donc hiverné avec 5'000 à 6'000 individus et aucune ne périe durant l'hiver. Un phénomène semblable se produisit dans tous les ruchers environnants. Sur la base des symptômes, on a conclu à une infection virale. A cette époque, nous n'étions pas en mesure de déterminer les virus. La cause de ce recul abrupte de la population est donc resté inconnue. Pourquoi le recul cessa-t-il après la mort de la moitié des abeilles? Si la population avait reculé davantage, les colonies n'auraient pas passé l'hiver.

Observation 2:

Dans les colonies d'abeilles d'un rucher, nous avons observé dans différentes colonies que plusieurs centaines de jeunes abeilles quittaient leur colonie en juin, visiblement sans motif. Ces abeilles, qui ont été réintroduites dans la ruche sont ressorties immédiatement. Or, lorsque l'on conservait celles-ci dans une couveuse et qu'on les nourrissait avec de l'eau sucrée, elles survivaient plus de 4 semaines. Une intoxication des abeilles était donc exclue. Pourquoi ces jeunes abeilles à première vue saines ont-elles quitté la colonie? Y a-t-il des mécanismes de régulation du développement propre à la colonie que nous ignorons?

Conclusions

Cet aperçu montre qu'il y a pour l'instant encore peu de certitudes concernant les causes exactes des mortalités d'abeilles enregistrées ces dernières années. Quelques facteurs potentiels comme les conditions climatiques, les pesticides, les cultures agricoles, la nourriture et la miellée peuvent selon toute vraisemblance être exclus comme cause principale. En ce qui concerne les autres facteurs, il manque simplement les connaissances de base nécessaires pour tirer des conclusions certaines. Il est important que, pour le moment, nous acceptions ces incertitudes afin d'envisager toutes les options possibles. Il va de soi que cette situation n'est pas satisfaisante pour les apiculteurs-trices. Ces derniers peuvent cependant déjà appliquer les recommandations suivantes:

1. procéder à une lutte contre Varroa de façon conséquente avec des produits efficaces et au bon moment. Il ne faut utiliser que les produits figurant sur



FOTO: M. DETTLI

Le virus des ailes déformées (DWV) est un des virus que le Varroa peut transmettre.

la liste des produits thérapeutiques apicoles autorisés en Suisse (version actuelle sous <http://www.apis.admin.ch> - Apiculture/Maladies/Lutte contre les maladies).

2. sélectionner les abeilles quant à leur comportement hygiénique. Ce facteur doit être pris en priorité dans les programmes d'élevage. Pour les petits apiculteurs-trices qui n'effectuent pas d'élevage, cela signifie qu'ils ne doivent pas tolérer de colonies faibles dans leur rucher et lors du choix des colonies pour la formation de nucléis, sélectionner celles présentant un bon comportement de nettoyage.

Remerciements

Nous remercions Mariano Higues et ses collaborateurs du Centro Apícola Regional in Guadalajara, Espagne, pour l'analyse de Nosema ceranae dans les échantillons suisses.

Littérature

1. Forster R., Bode E., Brasse D. (2005) Das Bienensterben im Winter 2002/2003 in Deutschland., Bundesamt für Verbraucherschutz und Lebensmittelsicherheit, Braunschweig.
2. Gauthier L., Tencheva D., Cousserans F., Bonmatin J.M., Colin M.E. (2003) Le point sur la présence de virus dans les ruchers français. 292. Abeilles & Fleurs (644) 28-31.
3. Berthoud H., Imdorf A., Charrière J.D., Haueter M., Fluri P. (2005) Les virus des abeilles. Revue Suisse d'apiculture 126 (8) 12-16.
4. Allen M.F., Ball B.V. (1996) The incidence and world distribution of honey bee viruses. Bee World 77 (3) 141-162.
5. Bailey L., Ball B.V., Carpenter J.M. (1980) Small virus like particles in honey bees associated with chronic paralysis virus and with a previously undescribed disease. J. gen. Virol. 46 149-155.
6. Higes M., Martin R., Sanz A., Alvarez O., Sanz A. (2006) Le syndrome de dépeuplement de ruches en Espagne. La Santé de l'Abeille (211) 26-37.
7. Fries I., Feng F., daSilva A., Slemenda S.B., Pieniazek N.J. (1996) Nosema ceranae n sp (Microspora, Nosematidae), morphological and molecular characterization of a microsporidian parasite of the Asian honey bee *Apis cerana* (Hymenoptera, Apidae). European Journal of Protistology 32 (3) 356-365.
8. Haubrige E., Nguyen B., Widart J., Thomé J.P., Fickers P., Depauw E. (2006) Le dépeuplement de l'abeille domestique, *Apis mellifera* L. 1758 (Hymenoptera: Apidae): faits et causes probables. Notes fauniques de Gembloux 59 (1) 3-21.
9. Charrière J.D., Imdorf A., Koenig C., Gallmann S., Kuhn R. (2006) Cultures de tourne-sol et développement des colonies d'abeilles mellifères. Revue suisse d'agriculture 38 (5)
10. Liebig G. (2005) Getreidestärkesirup: besser als sein Ruf. Deutsches Bienen-Journal (8) 18-19.
11. Keller I., Fluri P., Imdorf A. (2005) Pollen nutrition and colony development in honey bees: part I. Bee World 86 (1) 3-10.
12. Spivak M., Gilliam M. (1998) Hygienic behaviour of honey bees and its application for control of brood diseases and varroa. Part I: Hygienic behaviour and resistance to American foulbrood. Bee World 79 (3) 124-134.
13. Spivak M., Gilliam M. (1998) Hygienic behaviour of honey bees and its application for control of brood diseases and varroa - Part II. Studies on hygienic behaviour since the Rothenbuhler era. Bee World 79 (4) 169-186.